

ACCORD RELATIF À LA MISE EN PLACE DU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE « PRÉPARER L'AVENIR ENSEMBLE »



Signé par CFTD, SN2A-CFTC et
CFE-CGC le 11 octobre 2019

entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020 pour une
durée déterminée jusqu'au 31 décembre 2023



> Flash Direction CSE

Diffusé à l'issue de la réunion sur Matmut Connect

Chaque réunion du CSE comprend l'ordonnancement suivant des sujets :

- champ stratégique et économique,
- champ organisationnel, social,
- champ des questions collectives et individuelles significatives,
- champ relatif aux activités sociales et culturelles

> Un plan de travail annuel

Un plan de travail annuel précisant le calendrier des travaux du CSE, des Commissions et des Représentants de proximité (délais, livrables, suivi)

Objectifs

- **Responsabiliser les acteurs** en favorisant le développement des compétences internes en lien avec le dispositif de valorisation des compétences
- **Coordonner les travaux** de tous les acteurs permettant d'avoir une vision globale et juste

Pour se donner le temps de préparation nécessaire pour les travaux du CSE et la fabrique des avis (*)

> Un Comité Social et Économique

Unique, Stratégique et Transverse

- **Présidé par l'employeur**
- **29 membres titulaires** élus par les salariés de l'UES MATMUT
- **29 membres suppléants** élus pouvant remplacer les titulaires absent
- **1 représentant syndical** par Organisation Syndicale Représentative

> Un statut pour le suppléant

- Les membres **élus suppléants** sont également **représentants de proximité**
- La faculté pour chaque organisation syndicale ayant au moins un membre élu titulaire au CSE d'**inviter un membre élu suppléant à assister à la réunion en qualité d'auditeur libre**
- L'organisation d'une **réunion annuelle de tous les membres élus, titulaires et suppléants**, pour évoquer la Politique Économique et Sociale de l'Entreprise

> Des commissions spécialisées

- **Orientations Stratégiques de l'Entreprise** (adossé sur le plan stratégique Matmut)
- **Situation économique et financière de l'Entreprise** (les comptes annuels de l'Entreprise)
- **Politique Sociale de l'Entreprise** (le rapport annuel sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi)
- **Les projets importants de l'Entreprise** (exemples : Parcours Sociétaire, SMART, ...)
- **Gestion du budget des Activités Sociales et Culturelles** (environ 5 millions d'euros en 2019) au bénéfice des salariés de l'Entreprise

- **Commission Santé Sécurité Conditions de Travail et Qualité de Vie au Travail (CSSCT-QVT)**
Au sein de la CSSCT : 7 référents HSCT sont désignés au sein des 7 territoires de proximité des représentants de proximité (RP)
- **Commission Stratégie & Économique**
- **Commission Prospective Métiers Compétences Digital**
- **Commission Considération Professionnelle et Reconnaissance Sociale**
- **Commission Activités Sociales et Culturelles (yc. Commission des Marchés)**

(*) **Qu'est-ce qu'un avis du CSE ?** C'est un avis collectif pris par l'ensemble des élus du CSE qui prend la forme d'une résolution indiquant un avis final complété le cas échéant d'observations et/ou de vœux

> Des représentants de proximité

Sur le territoire de la France, 70 représentants de proximité désignés par le CSE

- Contribuer au partage d'informations entre les salariés et les membres du CSE et la Direction/le management de proximité/la fonction RH
- Veiller à et promouvoir la qualité relationnelle au travail et participer à l'accompagnement des salariés par l'écoute, par la prévention, par la médiation
- Observer et analyser les signaux sociaux émanant des sites de travail pour faire progresser la qualité du travail, la qualité des relations de travail

Au plus proche des salariés

(7 territoires de proximité : les 6 délégations d'agence + le Siège social)

Au plus proche des métiers

(2 catégories : les Métiers de la Relation et de la Gestion et les Métiers Support)

> Reconnaissance et valorisation

Un dispositif de reconnaissance et de valorisation des missions et des compétences des représentants du personnel

- Une possibilité élargie d'exercer une **mission de représentant du personnel à temps plein tout en conservant un lien avec une activité professionnelle**
- Mise en place d'une **École du Dialogue Social au sein de l'Académie Matmut** (formations internes complémentaires et possibilité de s'engager dans un dispositif de reconnaissance officielle des compétences acquises avec Paris Dauphine)
- Mise en place d'**entretiens tout au long de l'exercice d'un mandat de représentant du personnel** (entretien de début de mandat, entretien de fin de mandat et de reprise d'activité)

> Mise en œuvre

1^{er} tour des élections CSE du
mardi 12 novembre 2019 à 09h00
au jeudi 21 novembre 2019 à 18h30

**Mise en place du CSE
de l'UES MATMUT 2020>2023**

JANV. 2020

1